

# Plan de prévention Covid-19

*Valable du samedi 14 mars 2020 pour un mois renouvelable*

**Objectif** : adapter, avec bon sens et sérénité, nos comportements face au développement du risque, et d'être prêts à agir de manière rationnelle et efficace en cas de survenue d'un cas à Locaux Motiv'.

**Destinataires** : toutes personnes fréquentant Locaux Motiv', salariés, membre en résidence fixe, membre en résidence nomade, membre usager, stagiaires, services civiques, visiteurs, participants.

## 1/ Mesures d'hygiène renforcées par chacun.e, pour tous

- Le nettoyage des surfaces de contact dans les parties communes est effectué par des bénévoles : toutes les poignées de portes (2 fois par jour), robinets, rampes d'escalier, plans de travail, lavabos, toilettes y.c. bouton poussoir), boutons de l'imprimante. interrupteurs ... Chaque membre en résidence fixe à la responsabilité de le faire.
- Les torchons à usages collectifs sont tous retirés du service, et remplacé par des serviettes à usage unique
- Chaque point d'eau est équipé d'un flacon de savon (vérifié chaque jour), d'un rouleau d'ouate de cellulose, de poubelles avec sacs.
- **Les pièces qui le peuvent sont aérées à la fin de chaque utilisation, à l'initiative des organisateurs de l'activité (ouverture des fenêtres).**
- L'équipement en poubelle ou corbeille ou de sacs poubelles plastiques de chaque salle ou bureau est complété. Celles-ci sont vérifiées et vidées chaque jour.
- Les bureaux doivent être aérés par les résidents au minimum trois fois par jour : le matin en arrivant, avant la pause déjeuner, à 16h.

### *Et on modifie un peu nos habitudes !*

*Chacun est invité durant cette période à :*

- ✓ éviter les civilités rapprochées : bises, serrage de main.
- ✓ adopter à Locaux Motiv' comme ailleurs l'éternuement dans son coude !
- ✓ jeter dans des sacs tous déchets personnels et collectifs.
- ✓ se munir de son propre équipement d'hygiène (torchon, serviette...).

Les recommandations d'hygiène sont affichées dans les sanitaires, sur les portes des parties communes (espace nomades, open space, cuisine, toilettes) et au fur et à mesure l'ensemble des informations émanant des pouvoirs publics (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>).

## 2/ Évolution des services et des activités

- Les locations de salles de réunion et du hall pour des personnes ou structure non résidentes sont suspendues.
- **Locaux Motiv' déconseille l'accueil du public** sur les semaines à venir et donc invite ses membres à reconsidérer les événements déjà prévus (le GR Bienvenue se charge de cette communication), et suspend l'organisation de nouveaux rassemblements sur toute la période de ce plan de prévention.
- **Les JeudiWe et autres événements LM sont annulés sur le mois à venir.**
- Pour ce qui concerne les activités bénévoles de LM, nous invitons à limiter les rassemblements, leur taille et mobiliser le plus possible les outils de travail à distance. *La situation sera évaluée le moment venu pour l'AG de LM prévue le 17 avril.*

En cas d'aggravation de la situation, d'autres mesures de limitation des activités de Locaux Motiv' voire de fermeture pourront être prises.

## 3/ Mesures de prévention en cas d'alerte dans Locaux Motiv'

- Tout soupçon d'atteinte virale (forte fièvre et gêne respiratoire), d'un adhérent, d'un visiteur ou d'un salarié doit faire l'objet de l'application des mesures d'urgence recommandées :
  - a. **Déplacement** (par une seule personne) dans un endroit à l'écart, pour une meilleure évaluation de la situation. *Penser à donner des mouchoirs jetables. En cas de refus par la personne concernée de s'isoler, l'activité est immédiatement suspendue.*
  - b. **Appel du 15** pour une évaluation médicale. *NE PAS aller voir son médecin traitant ni aller à l'hôpital.*
  - c. **Signalement à Locaux Motiv'** (Eva au 06 77 55 91 16 ou Bertrand au 06 33 04 73 64 qui pourront relayer à la coordination) pour pouvoir aviser et prendre les décisions nécessaires.
  - d. **En cas de doute confirmé**, nettoyage approfondi des lieux occupés par la personne et application des recommandations médicales auprès des autres membres du groupe.

## 4/ Mesures à mettre en œuvre par chacun.e

- Les salarié·es et bénévoles sont invités à passer en télétravail et/ou à mobiliser les outils de travail à distance.
- Les salarié·es et bénévoles revenant d'une zone à risque ou ayant été en contact avec une personne infectée doivent prévenir Eva au 06 77 55 91 16 ou Bertrand au 06 33 04 73 64.
- *Si vous avez été en contact avec une personne contaminée ou présentant des soupçons d'atteinte virale, nous vous invitons à vous placer en quarantaine volontaire durant deux semaines et à informer directement les personnes avec qui vous avez été en contact.*

— **Merci de votre coopération !**

Le groupe de travail Stratégique -Opérationnelle (Eva, Benoit, Bertrand, Adèle, Mathieu et Frédéric), en charge de la coordination de la mise en oeuvre de ce plan et de son ajustement

Vendredi 13 mars à 20h30